

# Thèse : "Les biens publics mobiliers"

Fanny Tarlet

**Docteur en droit de l'Université de Lyon. Elle a préparé sa thèse à la Faculté de droit de Lyon 3 sous la direction du professeur Sylvie Caudal. Elle a été notamment ATER au sein de notre Faculté. Elle est désormais maître de conférences de droit public à l'École de droit de la Sorbonne.**

Les biens publics mobiliers sont au cœur d'un paradoxe : prédisposés à la circulation juridique entre les patrimoines, ils sont pourtant l'objet d'une dévolution préférentielle aux personnes publiques. La thèse démontre, par l'étude des rapports de droit tels qu'ils sont rectifiés par le caractère mobilier des biens, comment les personnes publiques captent par priorité ces biens immatériels et matériels liés à l'intérêt général, sans être pour autant des propriétaires vertueux.

Cette recherche a été menée au sein de l'Équipe de droit public de Lyon, et de son Institut d'études administratives, qui ont été d'un soutien sans faille et qui offrent à leurs doctorants des conditions de travail particulièrement privilégiées et chaleureuses.

ISBN: 978-2-247-16893-4 / Pages 746

Mise à jour : 10 janvier 2018